INSTITUT DE PSYCHOLOGIE | UNIVERSITÉ PARIS DESCARTES | Université de Paris

LICENCE 2 PSYCHOLOGIE

Semestre 4

Responsable du diplôme : Noëlle Girault-Lidvan
Directeur des études : Jérôme Boutinaud

Année universitaire
2019-2020

LICENCE
EN DEUXIEME ANNEE
CONDITIONNELLE

ATTENTION

LES
ETUDIANTS INSCRITS
EN 2ème ANNEE DE LICENCE
CONDITIONNELLE
QUI DOIVENT REPASSER
DES U.E
AU SEMESTRE 2
DE LA PREMIERE ANNEE

DOIVENT **IMPERATIVEMENT**
S'Y INSCRIRE
LORS DES INSCRIPTIONS PEDAGOGIQUES

ETUDIANTS AJOURNES OU DEFAILLANTS EN 2018-2019

En raison du changement de structure de la Licence de Psychologie à la rentrée 2019, les étudiants n'ayant pas validé leur année d'études devront **impérativement** faire établir, à partir du relevé de leurs notes, **une fiche pédagogique d'équivalences**.

Cette fiche sera **exigée pour l'inscription pédagogique**. Elle pourra être retirée au service de la scolarité (L1 : bureau 1053) et sera établie par un responsable pédagogique de la Licence.

Les étudiants **n'ayant validé aucune UE** de leur année d'études réaliseront leur inscription pédagogique normalement (sans fiche pédagogique d'équivalences).

Assiduité

Il n'y a pas de contrôle d'assiduité dans la plupart des cours et TD. Toutefois, la présence régulière aux cours et aux TD est un facteur de réussite important, dont l'influence se vérifie régulièrement par l'examen des taux de réussite.

Attention :
L'assiduité est contrôlée pour certaines UE. Une absence (pour APR4, ANP2 et PIX) au maximum est possible au cours d'un même semestre. Les justificatifs d'absence (certificat de maladie) doivent être transmis **dans les 48h** au plus tard à l'enseignant en charge du TD ou au responsable de l'UE. En cas d'absences multiples ou en l'absence de justificatif, l'UE pourra ne pas être validée.

∞ INFORMATIONS GENERALES ∞

Votre interlocuteur scolarité : secrétariat pédagogique de la L2 (1er étage - salle 1048 - bureau 1053)
Antony MILASIN ☎ 01 76 53 31 83 sec-peda-licence@psychologie.parisdescartes.fr

Horaires d'ouverture : lundi, mardi et jeudi : 9h30-12h et 13h30-16h30 et mercredi : 9h30-12h

Lieu des enseignements : 71 avenue Edouard Vaillant 92100 Boulogne-Billancourt

Dispense d'assiduité : Les demandes de dispenses d'assiduité sont à retirer et déposer, accompagnées des pièces justificatives, au service de la scolarité **au plus tard le 6 février 2020.**

Attestation d'assiduité : Les attestations d'assiduité sont délivrées par le service de la scolarité aux étudiants qui justifient de situations particulières (congé de formation ; étudiants étrangers, sur demande de la préfecture). Le formulaire remis à l'étudiant devra être signé par chaque enseignant **à la fin de chaque mois**.

Etudiants en situation de handicap. Ces étudiants ont droit à des aménagements pour les examens à condition d'en faire la demande au service de la scolarité accompagnée de justificatifs et de l'attestation du service de la médecine préventive **au plus tard le 6 mars 2020.** Par ailleurs, dans le cadre des UE à contrôle continu, il est indispensable de se signaler très rapidement à l'enseignant responsable du groupe de TD, bien avant la date de l'épreuve, afin que des mesures adaptées puissent être anticipées.

Début des enseignements : 20 janvier 2020

Calendrier universitaire : voir le site internet www.psychologie.parisdescartes.fr onglet « Formations » rubrique « Scolarité / Calendrier universitaire »

N.B. : Quand vous choisissez un groupe de TD, vérifiez sa compatibilité avec l'ensemble des autres.

ATTENTION ! Vous devez absolument **consulter votre courriel (prenom.nom@etu.parisdescartes.fr)** car certaines informations vous seront adressées par ce moyen. En outre, les correspondances avec l'administration (scolarité, enseignants…) doivent se faire via cette messagerie.

Vous pouvez joindre tous les responsables d'enseignement par courriel en utilisant la forme : prenom.nom@parisdescartes.fr

Semestre 4

Pour obtenir le semestre 4, vous devez valider 6 unités d'enseignements (UE) obligatoires :

- **UE FONDAMENTAUX DE LA PSYCHOLOGIE 7 comprenant 2 activités :**
 - **CLI2** « Psychologie clinique 2 »
 - **PAT2** « Psychopathologie 2 »
- **UE FONDAMENTAUX DE LA PSYCHOLOGIE 8 comprenant 2 activités :**
 - **SOC2** « Psychologie sociale 2 »
 - **DIF2** « Psychologie différentielle 2 »
- **UE ASD2** « Analyse statistique des données 2 »
- **UE APR4** « Apprentissage par la recherche 4 »
- **UE ANP2** « Anglais pour psychologues 2 »

 ou
- **UE PIX** « PIX »
- **UE PERS (1 au choix)** : Education et apprentissage, Licence professionnelle Autisme, Psychomotricité, Ergonomie, Art-thérapie, Psychologue de l'éducation nationale, Programmation informatique, Psychologie gérontologique, Psychologie du travail et des ressources humaines, Educateur spécialisé, Psychologie de la santé, Psychologie appliquée, Marketing et communication ou Sport, Engagement étudiant, Innovation pédagogique

U.E.	Activité	Intitulé	Responsable	Organisation
	CLI2	Psychologie clinique 2	Jérôme Boutinaud	1h30 de cours et 1h30 de TD par semaine
	PAT2	Psychopathologie 2	Céline Bonnaire	1h30 de cours et 1h30 de TD par semaine
	SOC2	Psychologie sociale 2	Virginie Bonnot	1h30 de cours et 1h30 de TD par semaine
	DIF2	Psychologie différentielle 2	Marion Botella	1h30 de cours et 1h30 de TD par semaine
ASD2		Analyse statistique des données 2	Valentina La Corte	1h30 de cours et 1h30 de TD par semaine
APR4		Apprentissage par la recherche 4	Cyril Thomas	2h de TD par semaine
ANP2		Anglais pour psychologues 2	Céline Jalliffier-Merlon	2h de TD par semaine
PIX		PIX	Frédéric Aschehoug	2h de TD par semaine
PERS		PERS	Coordinateur : Jérôme Boutinaud	2h de TD par semaine

Activité CLI2 : « Psychologie clinique 2 »

Responsable : Jérôme Boutinaud

Début des cours et TD : semaine du 20 janvier 2020

COURS : 1h30 par semaine. Vous choisissez un des deux horaires et le conservez pour tout le semestre.

COURS 01 Lundi 17h30-19h00 Amphi LAGACHE
ou
COURS 02 Mercredi 10h45-12h15 Amphi FRAISSE

TRAVAUX DIRIGES : 1h30 par semaine. Choisir un groupe (40 étudiants par groupe).

GROUPE	JOUR	HORAIRE	SALLE
01	lundi	08h30-10h00	1015
02	lundi	10h15-11h45	1015
03	lundi	13h45-15h15	1015
04	lundi	15h30-17h00	1015
05	mardi	10h15-11h45	1015
06	mardi	13h45-15h15	1015
07	mardi	15h30-17h00	1015
08	mardi	17h15-18h45	1015
09	mercredi	08h30-10h00	1015
10	mercredi	13h45-15h15	1015
11	mercredi	15h30-17h00	1015
12	mercredi	17h15-18h45	1015
13	jeudi	13h45-15h15	1015
14	jeudi	15h30-17h00	1015
15	jeudi	17h15-18h45	1015
16	vendredi	08h30-10h00	1015
17	vendredi	10h15-11h45	1015
18	vendredi	13h45-15h15	1015

Activité PAT2 : « Psychopathologie 2 »

Responsable : Céline Bonnaire

Début des cours et TD : semaine du 20 janvier 2020

COURS : 1h30 par semaine. Vous choisissez un des deux horaires et le conservez pour tout le semestre.

COURS 01	Lundi	10h45-12h15	Amphi LAGACHE
ou			
COURS 02	Jeudi	13h00-14h30	Amphi FRAISSE

TRAVAUX DIRIGES : 1h30 par semaine. Choisir un groupe (40 étudiants par groupe).

GROUPE	JOUR	HORAIRE	SALLE
01	lundi	10h15-11h45	2011
02	lundi	13h45-15h15	2011
03	lundi	17h15-18h45	2011
04	mardi	10h15-11h45	2011
05	mardi	13h45-15h15	2011
06	mardi	15h30-17h00	2011
07	mardi	17h15-18h45	2011
08	mardi	18h00-19h30	2010
09	mercredi	08h30-10h00	2011
10	mercredi	10h15-11h45	2011
11	mercredi	13h45-15h15	2011
12	mercredi	15h30-17h00	2011
13	mercredi	17h15-18h45	2011
14	jeudi	13h45-15h15	2011
15	jeudi	15h30-17h00	2011
16	jeudi	18h00-19h30	2011
17	vendredi	13h45-15h15	2011
18	vendredi	15h30-17h00	2011

Activité SOC2 : « Psychologie sociale 2 »

Responsable : Virginie Bonnot

Début des cours et TD : semaine du 20 janvier 2020

COURS : 1h30 par semaine. Vous choisissez un des deux horaires et le conservez pour tout le semestre.

COURS 01	Mardi	09h00-10h30	Amphi LAGACHE
ou			
COURS 02	Vendredi	09h00-10h30	Amphi FRAISSE

TRAVAUX DIRIGES : 1h30 par semaine. Choisir un groupe (40 étudiants par groupe).

GROUPE	JOUR	HORAIRE	SALLE
01	lundi	10h15-11h45	2010
02	lundi	12h00-13h30	2010
03	lundi	15h30-17h00	2010
04	mardi	08h30-10h00	2010
05	mardi	10h15-11h45	2010
06	mardi	13h45-15h15	2010
07	mardi	15h30-17h00	2010
08	mercredi	08h30-10h00	2010
09	mercredi	10h15-11h45	2010
10	mercredi	13h45-15h15	2010
11	mercredi	15h30-17h00	2010
12	jeudi	08h30-10h00	2010
13	jeudi	10h15-11h45	2010
14	jeudi	13h45-15h15	2010
15	jeudi	15h30-17h00	2010
16	vendredi	08h30-10h00	2010
17	vendredi	10h15-11h45	2010
18	vendredi	12h00-13h30	2010

Activité DIF2 : « Psychologie différentielle 2 »

Responsable : Marion Botella

Début des cours et TD : semaine du 20 janvier 2020

COURS : 1h30 par semaine. Vous choisissez un des deux horaires et le conservez pour tout le semestre.

COURS 01	Mercredi	10h45-12h15	Amphi LAGACHE
ou			
COURS 02	Vendredi	13h00-14h30	Amphi FRAISSE

TRAVAUX DIRIGES : 1h30 par semaine. Choisir un groupe (40 étudiants par groupe).

GROUPE	JOUR	HORAIRE	SALLE
01	lundi	13h45-15h15	2038
02	lundi	15h30-17h00	2038
03	lundi	17h15-18h45	2038
04	mardi	08h30-10h00	2038
05	mardi	10h15-11h45	2038
06	mardi	13h45-15h15	2038
07	mardi	15h30-17h00	2038
08	mercredi	08h30-10h00	2038
09	mercredi	10h15-11h45	2038
10	mercredi	12h00-13h30	2038
11	mercredi	13h45-15h15	2038
12	mercredi	15h30-17h00	2038
13	jeudi	13h45-15h15	2038
14	jeudi	15h30-17h00	2038
15	vendredi	08h30-10h00	2038
16	vendredi	10h15-11h45	2038
17	vendredi	13h45-15h15	2038
18	vendredi	15h30-17h00	2038

UE ASD2 : « Analyse statistique des données 2 »

Responsable : Valentina La Corte

Début des cours et TD : semaine du 20 janvier 2020

COURS : 1h30 par semaine. Vous choisissez un des deux horaires et le conservez pour tout le semestre.

COURS 01	Lundi	15h45-17h15	Amphi FRAISSE
ou			
COURS 02	Vendredi	15h45-17h15	Amphi LAGACHE

TRAVAUX DIRIGES : 1h30 par semaine. Choisir un groupe (35 étudiants par groupe).

GROUPE	JOUR	HORAIRE	SALLE
01	lundi	08h30-10h00	2022
02	lundi	10h15-11h45	2022
03	lundi	12h00-13h30	2022
04	lundi	13h45-15h15	2022
05	lundi	15h30-17h00	2022
06	lundi	17h15-18h45	2022
07	mardi	08h30-10h00	2022
08	mardi	10h15-11h45	2022
09	mardi	12h00-13h30	2022
10	mardi	13h45-15h15	2022
11	mardi	15h30-17h00	2022
12	mercredi	08h30-10h00	2022
13	mercredi	10h15-11h45	2022
14	mercredi	12h00-13h30	2022
15	mercredi	13h45-15h15	2022
16	jeudi	08h30-10h00	2022
17	jeudi	10h15-11h45	2022
18	jeudi	13h45-15h15	2022
19	jeudi	15h30-17h00	2022
20	jeudi	17h15-18h45	2022

U.E APR4 : « Apprentissage par la recherche 4 »

Responsable : Cyril Thomas

Début des TD : semaine du 20 janvier 2020

Pour cette UE, il est procédé à un contrôle d'assiduité systématique, aucune absence n'est autorisée. Pour toute absence pour raison médicale, il est obligatoire d'adresser à votre chargé d'enseignement un arrêt de travail réglementaire (date de début, durée…) dans les 48h au plus tard. Pour toute autre raison, adresser également un justificatif (attestation de transport ou d'employeur) dans les 48h. Au-delà d'une absence, l'étudiant sera considéré comme « défaillant ».

TRAVAUX DIRIGES : 2h par semaine. Choisir un groupe (30 étudiants par groupe).

GROUPE	JOUR	HORAIRE	SALLE
01	lundi	10h45-12h45	1019
02	lundi	13h00-15h00	1019
03	lundi	15h15-17h15	1019
04	lundi	17h30-19h30	1019
05	mardi	08h30-10h30	1019
06	mardi	10h45-12h45	1019
07	mardi	13h00-15h00	1019
08	mardi	15h15-17h15	1019
09	mardi	17h30-19h30	1019
10	mercredi	08h30-10h30	1019
11	mercredi	10h45-12h45	1019
12	mercredi	13h00-15h00	1019
13	mercredi	15h15-17h15	1019
14	mercredi	17h30-19h30	1019
15	jeudi	08h30-10h30	1019
16	jeudi	10h45-12h45	1019
17	jeudi	13h00-15h00	1019
18	jeudi	15h15-17h15	1019
19	vendredi	10h45-12h45	1019
20	vendredi	13h00-15h00	1019
21	vendredi	15h15-17h15	1019

U.E ANP2 : « Anglais pour psychologues 2 »

Responsable : Céline Jalliffier-Merlon

Début des TD : semaine du 20 janvier 2020

N.B. : L'étudiant qui choisit ANP2 au 1er semestre devra choisir PIX au 2ème semestre et inversement, celui qui choisit PIX au 1er semestre devra obligatoirement choisir ANP2 au 2ème semestre. Attention : ce choix ne pourra pas être modifié en cas de redoublement.

Pour cette UE, il est procédé à un contrôle d'assiduité systématique, aucune absence n'est autorisée. Pour toute absence pour raison médicale, il est obligatoire d'adresser à votre chargé d'enseignement un arrêt de travail réglementaire (date de début, durée…) dans les 48h au plus tard. Pour toute autre raison, adresser également un justificatif (attestation de transport ou d'employeur) dans les 48h. Au-delà d'une absence, l'étudiant sera considéré comme défaillant.

TRAVAUX DIRIGES : 2h par semaine. Choisir un groupe (25 étudiants par groupe).

GROUPE	JOUR	HORAIRE	SALLE
01	lundi	10h45-12h45	2042
02	lundi	13h00-15h00	2042
03	lundi	15h15-17h15	2039
04	mardi	10h45-12h45	2042
05	mardi	13h00-15h00	2039
06	mercredi	08h30-10h30	2039
07	mercredi	10h45-12h45	2042
08	mercredi	13h00-15h00	2039
09	jeudi	08h30-10h30	2042
10	jeudi	10h45-12h45	2039
11	jeudi	13h00-15h00	2042
12	vendredi	08h30-10h30	2042
13	vendredi	10h45-12h45	2039
14	vendredi	13h00-15h00	2039

U.E PIX : « PIX »

Responsable : Frédéric Aschehoug

Début des TD : semaine du 20 janvier 2020

N.B. : L'étudiant qui choisit PIX au 1er semestre devra choisir ANP2 au 2ème semestre et inversement, celui qui choisit ANP2 au 1er semestre devra obligatoirement choisir PIX au 2ème semestre. Attention : ce choix ne pourra pas être modifié en cas de redoublement.

Pour cette UE, il est procédé à un contrôle d'assiduité systématique, aucune absence n'est autorisée. Pour toute absence pour raison médicale, il est obligatoire d'adresser à votre chargé d'enseignement un arrêt de travail réglementaire (date de début, durée…) dans les 48h au plus tard. Pour toute autre raison, adresser également un justificatif (attestation de transport ou d'employeur) dans les 48h. Au-delà d'une absence, l'étudiant sera considéré comme défaillant.

TRAVAUX DIRIGES : 2h par semaine. Choisir un groupe (20 étudiants par groupe).

GROUPE	JOUR	HORAIRE	SALLE
01	lundi	10h45-12h45	3023
02	lundi	13h00-15h00	3023
03	lundi	15h15-17h15	3023
04	mardi	10h45-12h45	3023
05	mardi	13h00-15h00	3023
06	mardi	15h15-17h15	3023
07	mercredi	10h45-12h45	3023
08	mercredi	13h00-15h00	3023
09	mercredi	15h15-17h15	3023
10	jeudi	13h00-15h00	3023
11	jeudi	15h15-17h15	3023
12	vendredi	10h45-12h45	3023
13	vendredi	13h00-15h00	3023
14	vendredi	15h15-17h15	3023

Au cours du semestre 4, vous devez suivre une UE PERS parmi les disciplines suivantes : Education et apprentissage, Licence professionnelle Autisme, Psychomotricité, Ergonomie, Art-thérapie, Psychologue de l'éducation nationale, Programmation informatique, Psychologie gérontologique, Psychologie du travail et des ressources humaines, Educateur spécialisé, Psychologie de la santé, Psychologie appliquée, Marketing et communication ou Sport, Engagement étudiant, Innovation pédagogique. Votre choix est totalement libre, dans la limite des places disponibles.

UE PERS : « Perspective »

Coordination : Jérôme Boutinaud

Début des TD : semaine du 20 janvier 2020

UE PERS « Education et apprentissage »

Responsable : Cécile ROAUX

TD 01	Vendredi	15h15-17h15	salle 2012

UE PERS « Licence professionnelle Autisme »

Responsable : Emilie CAPPE

TD 01	Lundi	13h00-15h00	salle 2012
ou			
TD02	Mardi	08h30-10h30	salle 2012

UE PERS « Psychomotricité »

Responsable : Anne GATECEL

TD 01	Mercredi	17h30-19h30	salle 2012

UE PERS « Ergonomie »

Responsable : Philippe CABON

TD 01	Vendredi	10h45-12h45	salle 2012

UE PERS « Art-thérapie »

Responsable : Viviane SERON

TD 01	Jeudi	15h15-17h15	salle 2012
ou			
TD02	Jeudi	17h30-19h30	salle 2012

UE PERS « Psychologue de l'éducation nationale »

Responsable : Grégoire BORST

TD 01	Lundi	17h30-19h30	salle 2012

UE PERS « Psychologie gérontologique »

Responsable : Alexia BAUDOUIN

TD 01	Mardi	10h45-12h45	salle 2012

UE PERS « Psychologie du travail et des ressources humaines »

Responsable : Xabi Borteyrou

TD 01	Mardi	15h15-17h15	salle 2012
ou			
TD02	Mardi	17h30-19h30	salle 2012

UE PERS « Psychologie de la santé »

Responsable : Aurélie UNTAS

TD 01	Lundi	10h45-12h45	salle 2012
ou			
TD02	Lundi	15h15-17h15	salle 2012

UE PERS « Psychologie appliquée »

Responsable : Dorine VERGILINO-PEREZ

TD 01	Jeudi	13h00-15h00	salle 2012

UE PERS « Marketing et communication »

Responsable : David VAIDIS

TD 01	Mercredi	13h00-15h00	salle 2012
ou			
TD02	Mercredi	15h15-17h15	salle 2012

UE « Sport »

Les étudiants doivent s'inscrire à cette UE lors des inscriptions pédagogiques **ET** auprès du SUAPS. Ils présenteront au SUAPS leur contrat pédagogique et un certificat médical.

La fin des inscriptions à cette UE est fixée au 14 février 2020. Les étudiants ne pourront choisir cette UE au-delà de cette date.

Contacter le SUAPS :
12 rue de l'Ecole de Médecine 75006 Paris
01.76.53.19.94
suaps@parisdescartes.fr
http://www.suaps.parisdescartes.fr

UE « Engagement étudiant »

Voir sur le site de l'université (http://www.parisdescartes.fr/).

UE « Innovation pédagogique »

Contacter le service AGIR : agir@parisdescartes.fr